Séance du Conseil communal du 27 février 2023

N° 02.- PROCES-VERBAL DES RESOLUTIONS PRISES AU COURS DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 20 DECEMBRE 2022 - Adoption.

~~Mme TARGNION, Bourgmestre;~~
M. LOFFET, Bourgmestre f.f.;
Mme DENYS, Présidente du C.P.A.S.;
Mmes et MM. ~~DEGEY,~~ LAMBERT, CHEFNEUX, OZER, ~~LOFFET,~~ DELTOUR, LUKOKI, Echevin(e)s;
Mme CORTISSE, Présidente;
Mmes et MM. BREUWER, ~~AYDIN,~~ BEN ACHOUR, PIRON, ORBAN, BERRENDORF, DENIS, NAJI, DARRAJI, SCHROUBEN, SCHONBRODT, EL HAJJAJI, MAHU, ~~THOMAS,~~ BASAULA NANGI, FALZONE, MARECHAL, GALLASS, STOFFELS, COTRENA COTRENA, SMEETS, JORIS, ~~MAGIS,~~ VAN BOSSCHE, CELIK, ~~DEDERICHS,~~ MESTREZ, STINI, Conseiller(ère)s;
~~M. DEMOLIN, Directeur général.~~ Mme KNUBBEN, Directrice générale f.f.

LA SEANCE PUBLIQUE EST OUVERTE A 19 HEURES 43.

LE CONSEIL,

Mme la Présidente excuse les absences de Mmes TARGNION, DEDERICHS, SCHROUBEN, DARRAJI et MAGIS, MM. VAN BOSSCHE, BERRENDORF et PIRON ainsi que le retard de M. GALLASS.

~~Mme TARGNION, Bourgmestre;~~
M. LOFFET, Bourgmestre f.f.;
Mme DENYS, Présidente du C.P.A.S.;
Mmes et MM. DEGEY, LAMBERT, CHEFNEUX, OZER, ~~LOFFET,~~ DELTOUR, LUKOKI, Echevin(e)s;
Mme CORTISSE, Présidente;
Mmes et MM. BREUWER, AYDIN, BEN ACHOUR, ~~PIRON,~~ ORBAN, ~~BERRENDORF,~~ DENIS, NAJI, ~~DARRAJI, SCHROUBEN,~~ SCHONBRODT, EL HAJJAJI, MAHU, THOMAS, BASAULA NANGI, FALZONE, MARECHAL, GALLASS, STOFFELS, COTRENA COTRENA, SMEETS, JORIS, ~~MAGIS, VAN BOSSCHE,~~ CELIK, ~~DEDERICHS,~~ MESTREZ, STINI, Conseiller(ère)s;
~~M. DEMOLIN, Directeur général.~~ Mme KNUBBEN, Directrice générale f.f.

1261 N° 01.- BUDGET COMMUNAL 2023 - Services ordinaire et extraordinaire - Arrêt provisoire & Tableau de bord quinquennal 2023/2028 - Actualisation.

Entendu l'intervention de M. le Bourgmestre f.f. *(voir annexe pages 7 à 24)*;
Entendu l'intervention de M. EL HAJJAJI, Chef de Groupe ECOLO *(voir annexe pages 25 à 27)*;
Entendu l'intervention de M. SMEETS, Conseiller communal *(voir annexe pages 27 & 28)*;
Entendu l'intervention de M. SCHONBRODT, Chef de Groupe P.T.B., qui commence son intervention par la lecture d'un extrait du commentaire du Directeur financier. Il constate que malgré le fait que la Ville a des recettes exceptionnelles cette année, elle doit faire un emprunt et, en 2026; il faudra trouver une autre solution. En l'espèce, on ne prend pas des mesures qui pourraient nous aider pour l'avenir. Il faudrait tout d'abord lutter contre la pauvreté, par contre, les frais de fonctionnement pour la politique sociale diminuent. Et lorsqu'une telle mesure existe, la commune ne s'inquiète pas de l'efficacité de ladite mesure. Il n'y a donc aucune politique sociale. Concernant les inondations: combien faut-il pour dédommager tout le monde ? Quelle sera la part de la commune ? Les investissements dans nos bâtiments ne sont pas prévus (rénover pour mettre à disposition de commerçants à prix modiques). Par contre, la Ville vend beaucoup d'immeubles. La Ville ne fait pas beaucoup pour récupérer l'argent des taxes du promoteur privé. Le financement du Théâtre va empêcher de nombreux projets à l'avenir. La Majorité prend des décisions qui vont impacter Verviers à long terme (vente de bâtiments, Plan Oxygène qui

engendre des mesures sur le long terme). Il remarque que la personne qui, aujourd'hui, est bourgmestre n'est d'aucun parti, était loin sur la liste. Il se demande donc si c'est le budget de la Majorité ou celui de M. LOFFET;
Entendu l'intervention de M. BEN ACHOUR, Chef de Groupe P.S. qui focalise son intervention sur le dossier du Théâtre. Verviers a besoin de culture, et les Verviétois attendent cela aussi. Ce projet va affecter des générations. Il veut rendre attentif à deux éléments:

- le "gap" est trop important, il faut aller chercher plus de subsides car on n'est pas en mesure de recalibrer le projet, il faut donc poursuivre les efforts à cette fin;
- la Ville va devoir investir dans un monitoring très serré du projet. Il faut être attentif à la soutenabilité financière du projet.

C'est vrai que ce projet impliquera des choix sur d'autres projets futurs;
Entendu l'intervention de M. THOMAS, Chef de Groupe M.R., qui rappelle que le projet est bouclé après une série de crises auxquelles il faut ajouter le sous financement des communes. La situation est difficile et l'aide est exceptionnelle. Il faut rester prudent en tout cas. Il constate que la Majorité n'a pas touché aux grands impôts. Il faut rester prudent par rapport aux dépassements de grands projets (Théâtre, Peltzer, suite des inondations, …);
Entendu l'intervention de M. ORBAN, Chef de Groupe LES ENGAGES (précédemment C.D.H.) *(voir annexe pages 29 & 30)*;
Entendu l'intervention de M. FALZONE, Chef de Groupe NOUVEAU VERVIERS *(voir annexe page 31)*;
Entendu l'intervention de M. BREUWER, Conseiller communal *(voir annexe pages 32 à 34)*;
Entendu l'intervention de M. le Bourgmestre f.f. qui répond aux questions de chacun.
Le train de vie de la Ville n'est pas supportable mais cela est dû aussi aux crises auxquelles la Ville fait face. Il n'y a pas que Verviers qui a des difficultés. Le Fédéral reporte des charges sur les communes. Dès que les projets sont subsidiés (FEDER, PDU, UREBA), ils sont hors balises. La procédure pour récupérer les sommes auprès du promoteur Spintay est en cours, il faut attendre juin pour le jugement. Il demande à ECOLO d'être attentif aux dividendes d'ENODIA. Le Collège est prudent pour les investissements. Le coût des dépôts sauvages est difficile à estimer (ramasser par le personnel communal et le privé). Mais, quel que soit le montant, c'est trop. Il y a un vrai problème de mentalité. Pour le stationnement, le débat viendra en janvier. La décision n'est pas prise, il ne communique donc pas les montants des investissements maintenant. Il explique qu'il n'est pas possible de faire des réserves pour le dossier des avantages sociaux. Concernant la réduction du CO^2, la Ville a introduit des dossiers. Il y a beaucoup de projets d'investissement, surtout dans les écoles. Dans les bâtiments administratifs, il n'y a pas eu beaucoup d'investissements car il y a le projet de la Cite administrative. Le Plan Oxygène ne peut servir à des emprunts pour des travaux d'économies d'énergie mais uniquement pour des dépenses qui sont la conséquence d'une politique décidée au niveau fédéral (en attente des renégociations en 2027). La géothermie, la Ville rentre des projets mais ils ne sont pas toujours retenus. Les investissements pour la mobilité douce mobilisent quasi tout le PIC. Dans les voiries résilientes, il y aura aussi de la place pour la mobilité douce. L'intervention du P.T.B. est paradoxale car il note que la situation est grave mais il vote contre toutes les taxes et ils réclament des investissements massifs. Effectivement, l'emprunt engage sur le long terme mais ce n'est pas exceptionnel. Concernant les dédommagements des expropriés, cela est très onéreux et la source de financement n'est pas encore connue. Les circulaires ne permettent pas d'indemniser au delà sur fonds propres. La taxe déchets, le taux n'augmente pas. Il s'agit d'une réactualisation. Le budget est voté par le Collège et le Conseil, ce n'est pas "celui de quelqu'un". Il essaye juste de faire son travail. Le Collège a proposé un budget correct. Le Collège a uniquement demandé 5 millions et la Région en donne 12 millions. Dans le budget, il y a peu de choix politiques. Pour le Théâtre, le débat

sur l'attribution aura lieu au Collège de jeudi. Il faut continuer à demander des financements complémentaires. Le monitoring sera fait. Le coût des honoraires de l'auteur de projet sera renégocié, il y a une réunion avec ce dernier demain. Il pense que le lot 6 ne sera pas plus élevé. Il est difficile d'enlever des éléments pour diminuer le coût. Si le tiers lieu n'était pas fait, on gagnerait 4 millions mais il faudrait tout recommencer (renégocier avec les Pouvoirs subsidiants), avec quels prix ? La fonction du Théâtre serait différente, moins diversifiée. Il est relativement optimiste pour l'avenir. Pour le dossier de l'immeuble PVI; il y aura un appel public lorsqu'on aura l'estimation de l'emphytéose. Il ne partage pas le montant pour les avantages sociaux. Il explique les amendements à voter *(voir annexe pages 35 & 36)*;
Entendu l'intervention de M. SMEETS qui remercie le Bourgmestre f.f. qui connaît ses dossiers mais la diminution de l'impact du CO^2 n'est pas importante, il y a uniquement des prémices. On paie aussi des erreurs de gestion (Cité administrative). La Majorité ne mesure pas la gravité de la situation. Il aurait fallu partir d'un budget base 0;
Entendu l'intervention de M. EL HAJJAJI qui rappelle que les dossiers de la concession de stationnement, le dossier de revitalisation urbaine ont impacté négativement le centre-ville. D'autres dossiers sont mal gérés: le coût de l'achat de Belgacom, l'impact des conteneurs enterrés qui ne fonctionnent pas, le dossier PVI, … Il y a une responsabilité quelque part. Il faut prendre conscience aussi des impacts budgétaires et des impacts environnementaux des décisions qui seront prises;
Entendu l'intervention de M. SCHONBRODT qui rejoint sur la responsabilité du Fédéral et de la Région dans la situation actuelle des finances. Mais quelle est la part communale dans cela ? Le peu de commerces à Verviers n'est pas la norme, tout comme la pauvreté. Il souhaite une fiscalité juste et n'a pas de problème de faire payer les plus riches. Ils ne sont pas contre toutes les taxes. Il veut un effort fiscal avec les plus solides. Concernant l'emprunt, il y a un problème de faire cela pour des frais récurrents. La Majorité ne laisse plus aucune marge pour les suivants. En 2027, il n'y aura pas un refinancement, mais une négociation. Si le refinancement n'est pas suffisant, il ne restera plus rien;
Entendu l'intervention de M. BREUWER, qui insiste sur le fait que le Théâtre va priver la Ville d'autres moyens pour d'autres politiques. L'offre du lot 6 n'est pas recevable. Il y a un risque en 2025 de devoir augmenter les impôts ou qu'on licencie du personnel. Il ne croit pas au refinancement des communes. Il est préférable de miser sur les autres communes du bassin de vie et retisser des liens de la solidarité. Il faut aussi miser sur une population active;
Par 23 voix contre 6 (P.T.B. - ECOLO),

APPROUVE :

1. Les amendements à l'ordinaire au Tableau de Synthèse suivants :

ORDINAIRE

Article	DEPENSES/RECETTES	Libellé	Montant élaboration T.S.	Amendement	Montant corrigé T.S.
00066/996-01	RECETTE	Prélèvements du service extraordinaire pour l'ordinaire - Prêt oxygène CRAC	0,00	7.451.035,20	7.451.035,20
00066/958-01	DEPENSES	Prélèv. du serv. ord. pour les prov. risques et charges- Mise en réserve solde prêt OXYGENE 2022	0,00	7.451.035,20	7.451.035,20

2. Les amendements à l'ordinaire à l'exercice propre suivants :

ORDI - Dépenses

Article	Type de dépenses		Libellé	Budget 2023 IMPRIME	AMENDEMENT	Budget 2023 CORRIGE
040/124-06	fonctionnement		Frais de concession parking	219.044,78	-73.014,93	146.029,85

Recettes ORDI

Article	Type de recettes		Libellé	Budget 2023 IMPRIME	AMENDEMENT	Budget 2023 CORRIGE
104/380-48	Transferts		Remboursement de l'AIDE dédommagement av Prince Baudoin	120.000,00	-120.000,00	0,00
104/998-01	Prèlèvements		Utilisation des provisions pour risques et charges - Personnel	408.556,26	46.985,07	455.541,33

3. Les amendements à l'extraordinaire au Tableau de Synthèse suivants :

EXTRAORDINAIRE

Article	DEPENSES/RECETTES	Libellé	Montant élaboration T.S.	Amendement	Montant corrigé T.S.
124/723-56 20221002	DEPENSES	Bâtiments communaux - Parking de la Lainière - Marché conjoint Ville / CPAS - Toiture et cabine HT	-65.000,00	2.000,00	-63.000,00
124/961-51 20221002	RECETTES	Empunts Com-Bâtiments communaux - Parking de la Lainière - Marché conjoint Ville / CPAS - Toiture et cabine HT	-65.000,00	2.000,00	-63.000,00
136/743-52 20220035	DEPENSES	Verdissement flotte locale - Acquisition de véhicules et équipement	0,00	-53.274,97	-53.274,97
136/961-51 20220035	RECETTES	Emprunts com. - Verdissement flotte locale - Acquisition de véhicules et équipement	0,00	-53.274,97	-53.274,97
00066/956-51	DEPENSES	Prélèvements du service extraordinaire pour l'ordinaire - Crédit O^2 oxygène	0,00	7.451.035,20	7.451.035,20
00066/961-55	RECETTES	Emprunts d'assainissement et de consolidation - Crédit O^2 oxygène	0,00	7.451.035,20	7.451.035,20

4. Les amendements à l'extraordinaire à l'exercice propre suivants :

Dépenses d'investissements

Article		N° Projet	Libellé	Budget 2023 IMPRIME	AMENDEMENT	Budget 2023 CORRIGE
124/723-56 20221002		20221002	Bâtiments communaux - Parking de la Lainière - Marché conjoint Ville / CPAS - Toiture et cabine HT	65.000,00	-2.000,00	63.000,00
136/743-52 20220035		20220035	Verdissement flotte locale - Acquisition de véhicules et équipement	0,00	53.274,97	53.274,97

Recettes

Article	Type de recettes	N° Projet	Libellé	Budget 2023 IMPRIME	AMENDEMENT	Budget 2023 CORRIGE
124/961-51 20221002	DETTE	20221002	Empunts Com-Bâtiments communaux - Parking de la Lainière - Marché conjoint Ville / CPAS - Toiture et cabine HT	65.000,00	-2.000,00	63.000,00
136/961-51 20220035	DETTE	20220035	Emprunts com. - Verdissement flotte locale - Acquisition de véhicules et équipement	0,00	53.274,97	53.274,97

Par 23 voix contre 6 (P.T.B. - ECOLO),

DECIDE:

Art. 1.- D'arrêter, comme suit, le budget communal de l'exercice 2023 :

1. Tableau récapitulatif

	Service ordinaire	**Service extraordinaire**
Recettes totales exercice proprement dit	99.865.541,46	42.880.360,52
Dépenses totales exercice proprement dit	99.865.541,46	40.152.919,03
Boni / Mali exercice proprement dit	0,00	2.727.441,49
Recettes exercices antérieurs	571.311,03	0,00
Dépenses exercices antérieurs	2.972.902,52	11.146.000,00
Prélèvements en recettes	2.790.829,80	8.418.558,51
Prélèvements en dépenses	98.537,01	0,00
Recettes globales	103.227.682,29	51.298.919,03
Dépenses globales	102.936.980,99	51.298.919,03
Boni / Mali global	**290.701,30**	**0,00**

2. Tableau de synthèse (partie centrale)

Ordinaire

		2021	2022			2023
			Après la dernière M.B.	Adaptations voir annexe	TOTAL après adaptation	
Compte 2021 Droits constatés nets (+) Engagements à déduire (-) Résultat budgétaire au 01/01/2022 (1 - 2)	 1 2 3	 88.769.986,03 89.892.946,20 **-1.122.960,17**				
Budget 2022 Prévisions de recettes Prévisions de dépenses (-)	 4 5		 109.798.236,12 109.226.925,09	 21.491.063,72 21.491.063,72	 131.289.299,84 130.717.988,81	
Résultat budgétaire présumé au 01/01/2023 (4 + 5)	6		**571.311,03**		**571.311,03**	
Budget 2023 Prévisions de recettes Prévisions de dépenses (-) Résultat budgétaire présumé au 01/01/ 2024 (7 + 8)	 7 8 9					 103.227.682,29 102.936.980,99 **290.701,30**

Extraordinaire

		2021	2022			2023
			Après la dernière M.B.	Adaptations voir annexe	TOTAL après adaptation	
Compte 2021 Droits constatés nets (+) Engagements à déduire (-) Résultat budgétaire au 01/01/2022 (1 - 2)	 1 2 3	 16.050.552,84 52.862.460,29 **-36.811.907,45**				
Budget 2022 Prévisions de recettes Prévisions de dépenses (-)	 4 5		 132.921.524,29 132.921.524,29	 - 2.804.239,77 - 2.804.239,77	 130.117.284,52 130.117.284,52	
Résultat budgétaire présumé au 01/01/2023 (4 + 5)	6					
Budget 2023 Prévisions de recettes Prévisions de dépenses (-) Résultat budgétaire présumé au 01/01/ 2024 (7 + 8)	 7 8 9					 51.298.919,03 51.298.919,03

1. Montants des dotations issus du budget 2023 des entités consolidées (si budget non voté, l'indiquer)

	Dotations à approuver par l'autorité de tutelle
C.P.A.S.	16.415.935,77
Zone de Police Vesdre	11.484.571,41
Zone de Secours VHP	2.858.903,34
Fabriques d'église:	
Subvention à la Fabrique d'Eglise Immaculée Conception (Mangomb.)	24.905,18

Subside a la Fabrique d'Eglise Marie-Médiatrice	34.571,50
Subvention à la Fabrique d'Eglise Notre Dame de l'Assomption (Ensival)	10.374,81
Subvention à la Fabrique d'Eglise St Antoine-St Hubert et St J. Baptiste (Verviers)	31.738,65
Subvention à la Fabrique d'Eglise St Bernard (Lambermont)	29.187,24
Subvention à la Fabrique d'Eglise St Hubert (Heusy)	8.041,77
Subvention à la Fabrique d'Eglise St Jean Baptiste (Surdents)	746,87
Subvention à la Fabrique d'Eglise St Joseph (Manaihant)	8.873,20
Subvention à la Fabrique d'Eglise St Joseph (Verviers)	18.104,45
Subvention à la Fabrique d'Eglise Ste Julienne (Verviers)	29.995,37
Subvention à la Fabrique d'Eglise St Martin (Petit- Rechain)	19.444,02
Subvention à la Fabrique d'Eglise St Nicolas (Stembert)	20.098,10
Subvention à la Fabrique d'Eglise St Remacle	3.750,00
Subvention à l'Eglise protestante (Hodimont)	29.320,27
Subvention à l'Eglise protestante (Laoureux)	1.200,00

Art. 2.- De contracter un emprunt d'aide via le compte C.R.A.C. Long terme de 12.536.435 € remboursable en 20 ans dans le cadre du plan Oxygène proposé par le Gouvernement Wallon et ce afin d'équilibrer l'exercice propre 2023 du budget communal.

Art. 3.- De charger le Collège communal et le Conseil de l'Action sociale de lui présenter un plan de gestion actualisé afin de se conformer aux conditions d'octroi de ce prêt.

Art. 4.- D'arrêter les nouveaux résultats 2023/2028 dans le tableau de bord ci-annexé, suite au vote du budget de l'exercice 2023 (boni global en 2028 de 845.597,83 €.)

Art. 5.- De transmettre la présente délibération aux autorités de tutelle, au C.R.A.C., au Service des Finances et à M. le Directeur financier.

LA SEANCE EST DEFINITIVEMENT LEVEE A 22 HEURES 20.

****

A l'unanimité,

APPROUVE

en cette séance du 27 février 2023, le procès-verbal ci-dessus tel qu'il est rédigé.

La Directrice générale f.f., Le Bourgmestre f.f.,

M. KNUBBEN A. LOFFET

BUDGET 2023

Présentation à la presse

sous embargo jusqu'au Conseil communal de ce soir

20 décembre 2022

VERVIERS

N° 0106/7

BUDGET ORDINAIRE

1. Résultats généraux

Exercice 2023	
Recettes	103.300.697,22 €
Dépenses	103.009.995,92 €
Résultat	290.701,30 €

Population	2020	2021	2022
	55.597	55.400	55.509

R.I	2.178	2.138	2.089
Aide équivalente	226	232	204

Forte progression des dépenses
- de personnel,
- de fonctionnement,
- de dettes,
- de transferts vers les entités financées par la Ville.

Impact positif du plan de gestion, fonds des communes et additionnels au précompte immobilier, IPP sur 14 mois.

PLAN OXYGENE : 7.299.925,05 € pour être à l'équilibre.

Libellé des rubriques	2022	2023	2024	2025	2026	TOTAL
Transfert Crac de l'extraordinaire (Plan Oxygène)	5.085.399,80	7.299.925,05	17.700.000,00	9.402.326,14	6.268.217,43	45.755.868,42

Source de financement de la commune

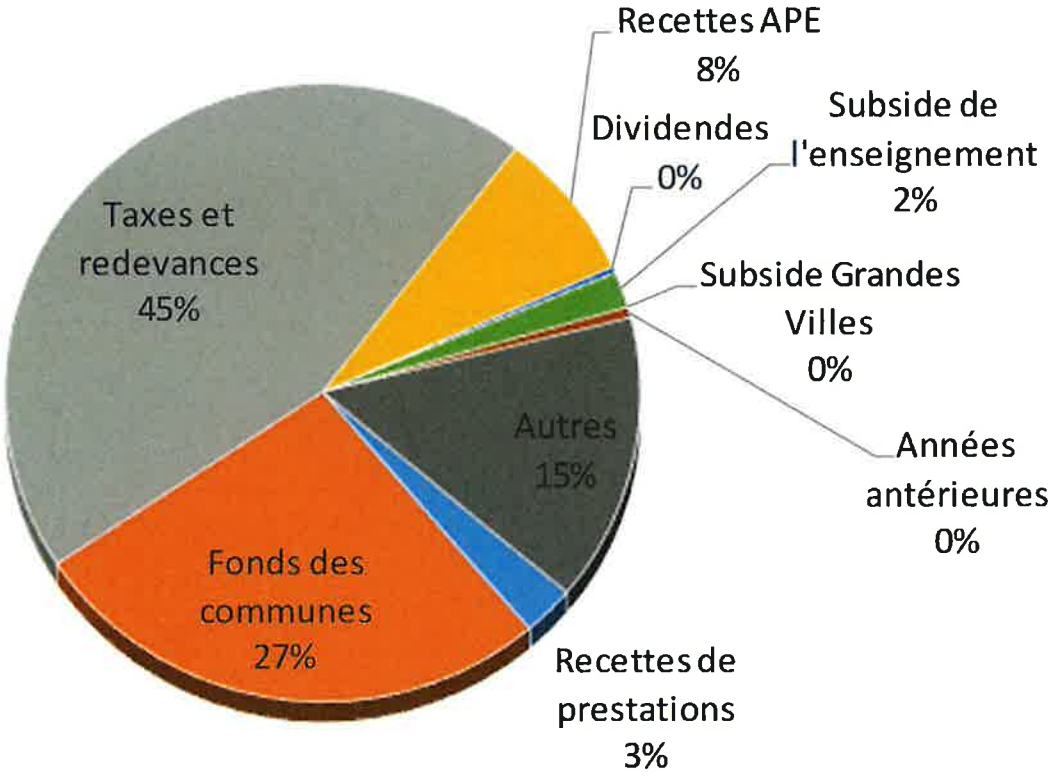

2. Recettes et dépenses des exercices antérieurs

3. Exercice propre

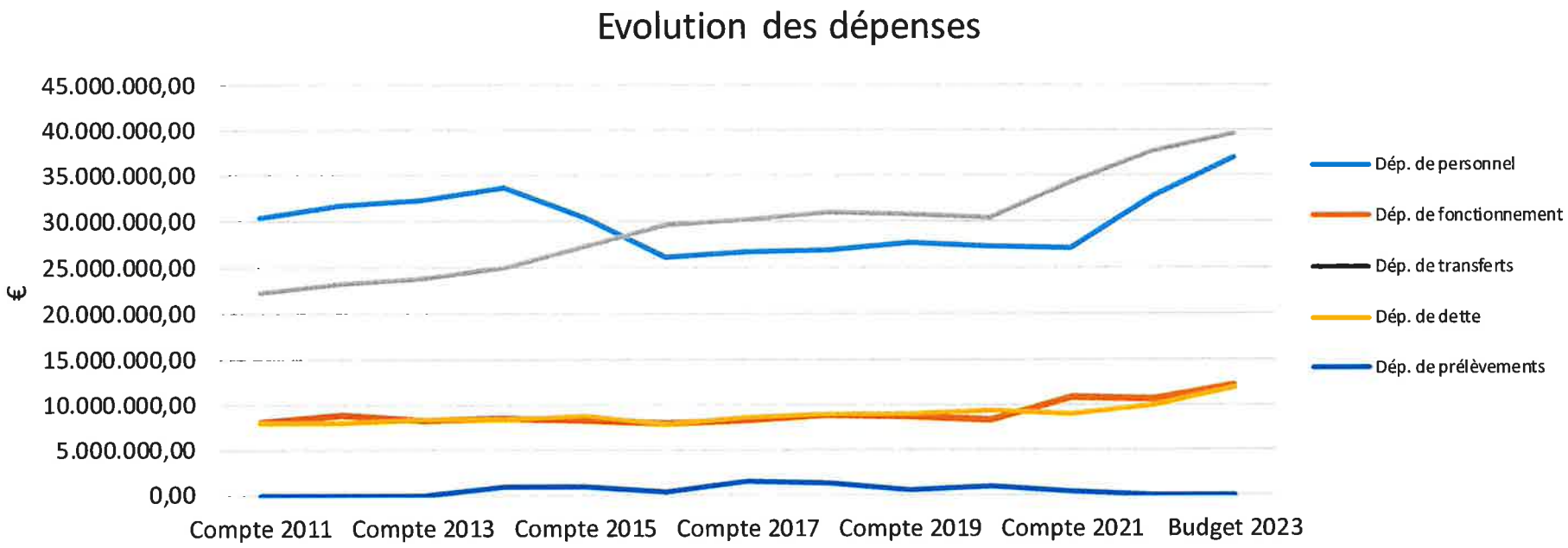

3.1. Dépenses de personnel : + 13,52 %

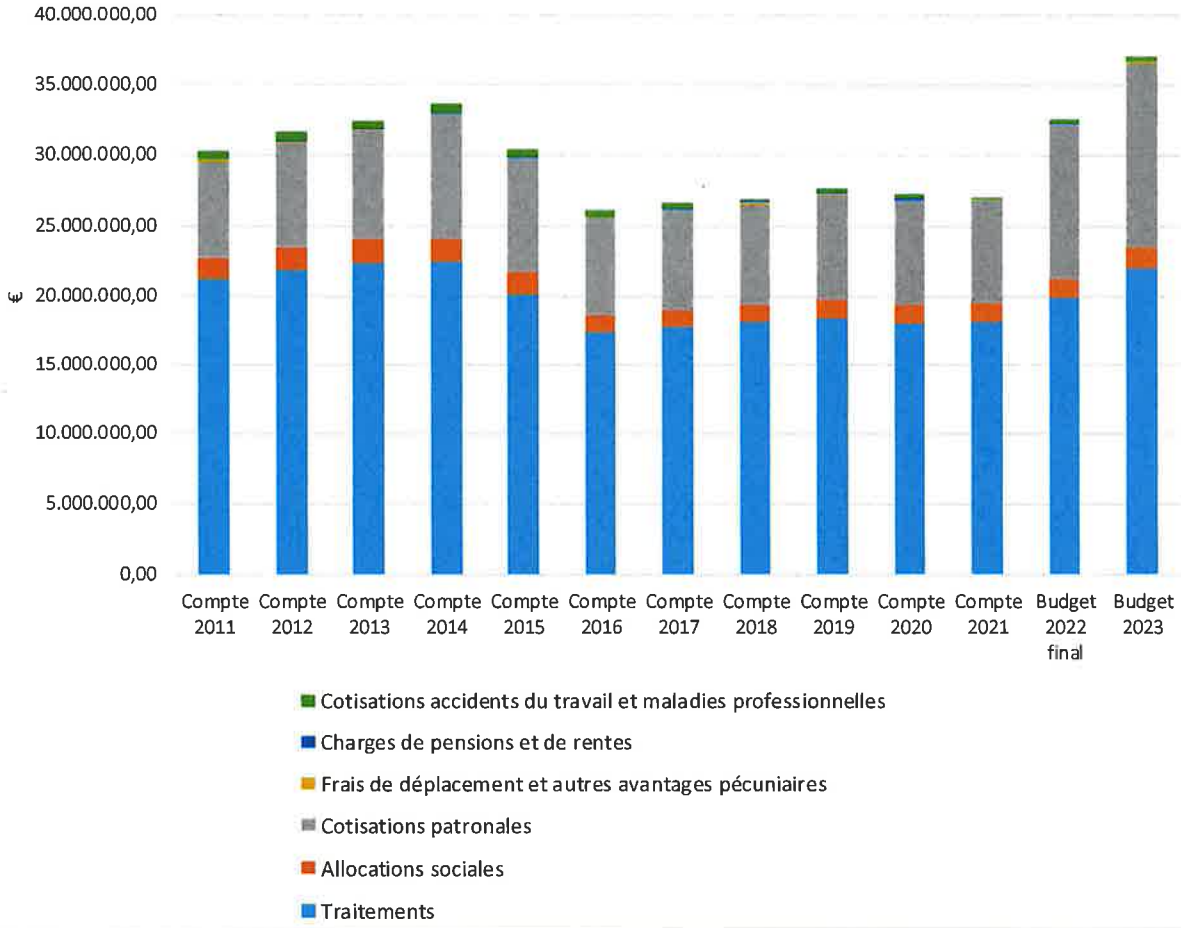

3.2. Dépenses de fonctionnement : + 14,96 %

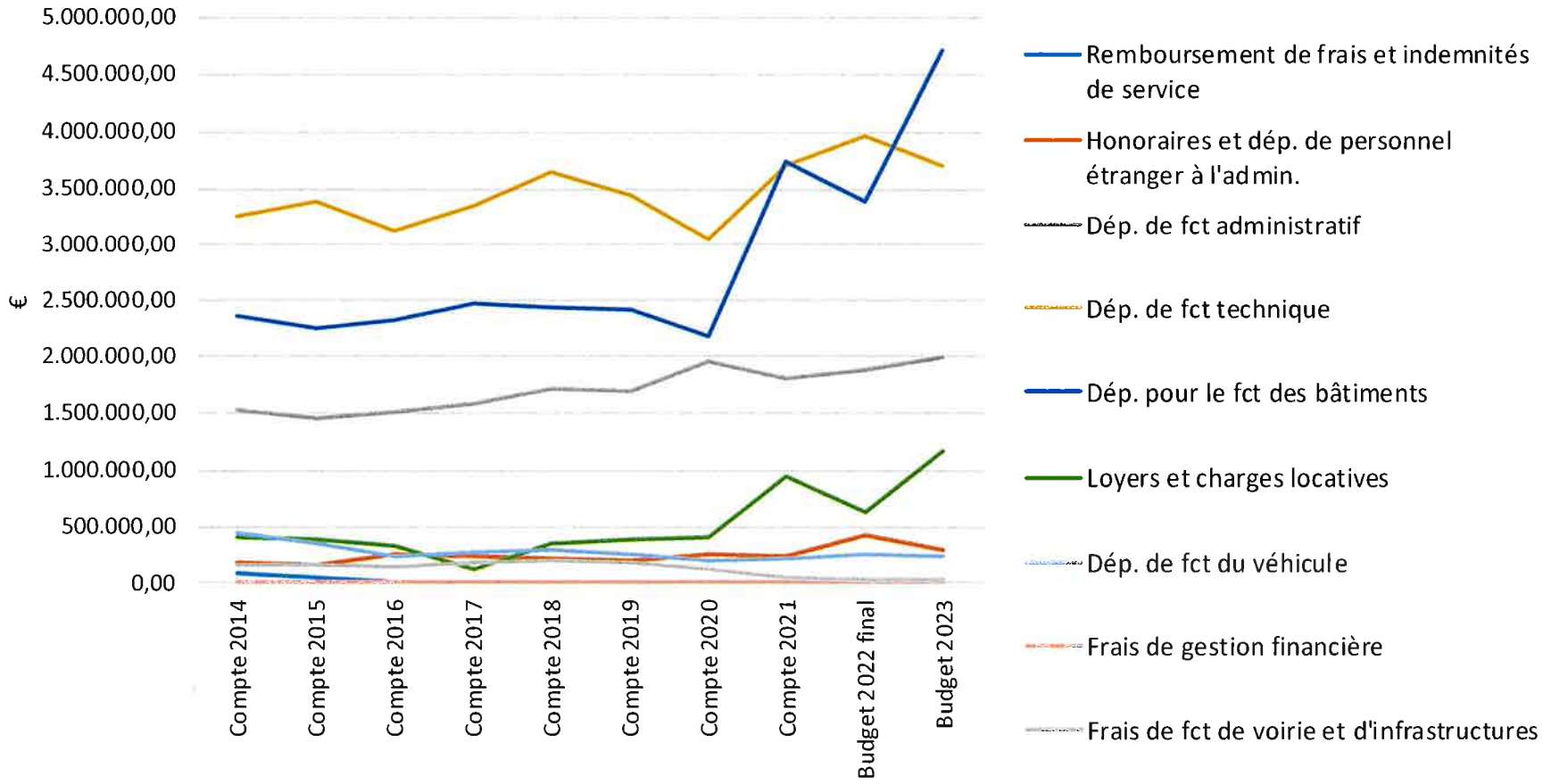

3.2. Dépenses de fonctionnement : Energie

	Budget 2022	Budget 2023	Evolution
Eclairage public	496.698,36 €	909.261,36 €	412.563,00 €
Electricité	610.672,17 €	1.348.683,07 €	738.010,90 €
Gaz	537.265,64 €	1.349.073,64 €	811.808,00 €
			1.962.381,90 €

3.3. Dépenses de transferts : + 3,49 %

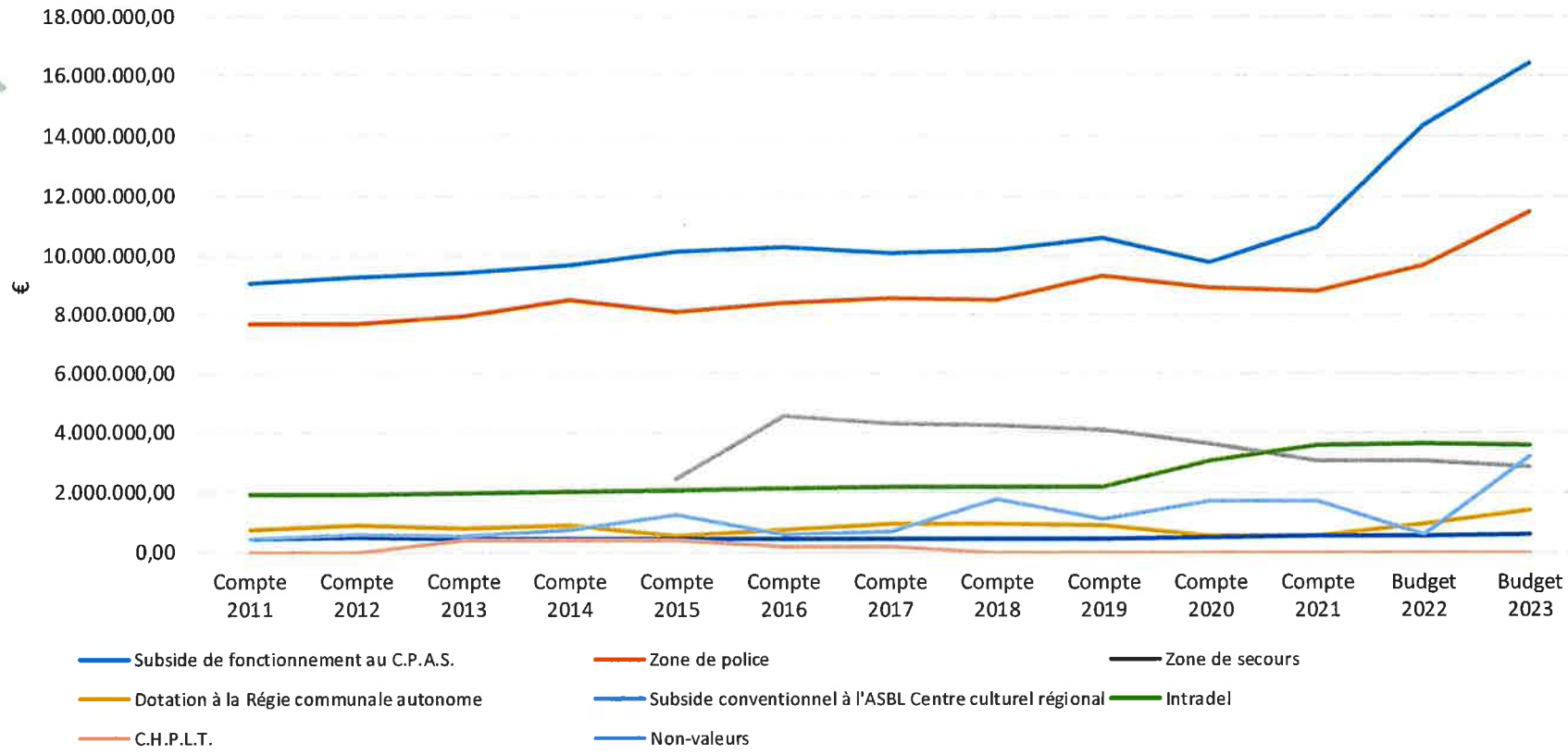

N° 0106/14

3.3. Dépenses de transferts

	Compte 2020	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023
Dotation Zone de secours	3.661.598,38 €	3.078.884,74 €	3.078.884,74 €	2.858.903,34 €
Dotation Zone de Police	8.907.847,26 €	8.847.750,40 €	9.698.662,58 €	11.484.571,41 €
Dotation RCA	570.961,11 €	529.751,78 €	963.540,00 €	1.409.800,00 €
Dotation CPAS	9.793.948,77 €	10.955.408,01 €	14.368.511,08 €	16.415.935,77 €

3.4. Dépenses de dettes : + 16,84 %

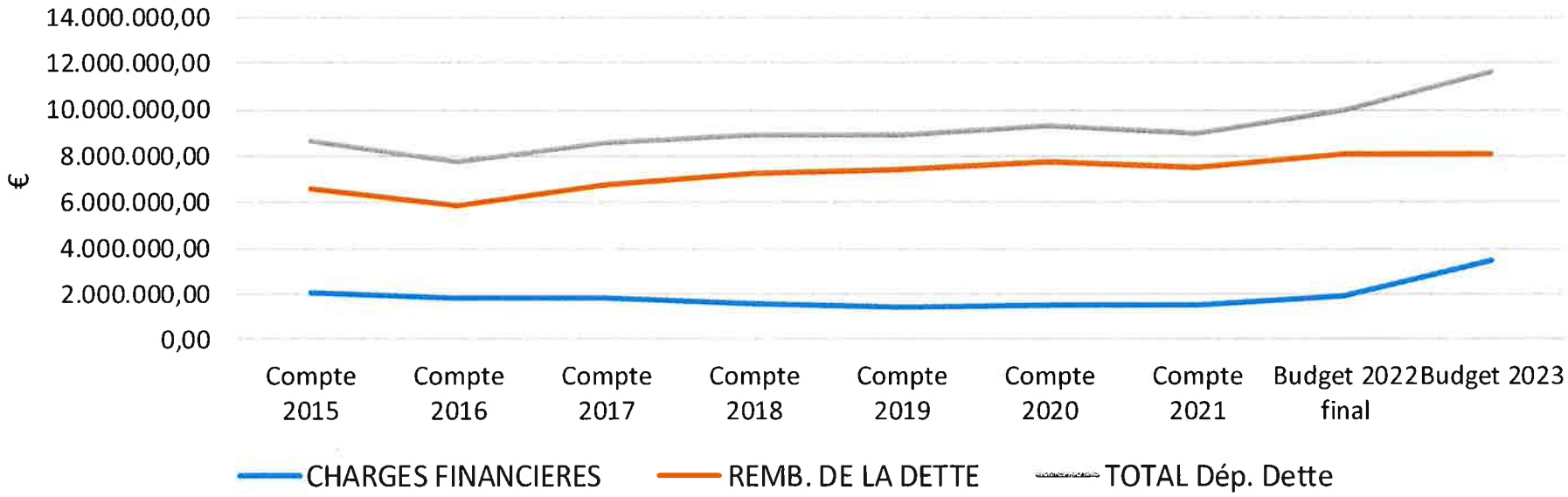

3.5. Recettes de prestations : + 5,71 %

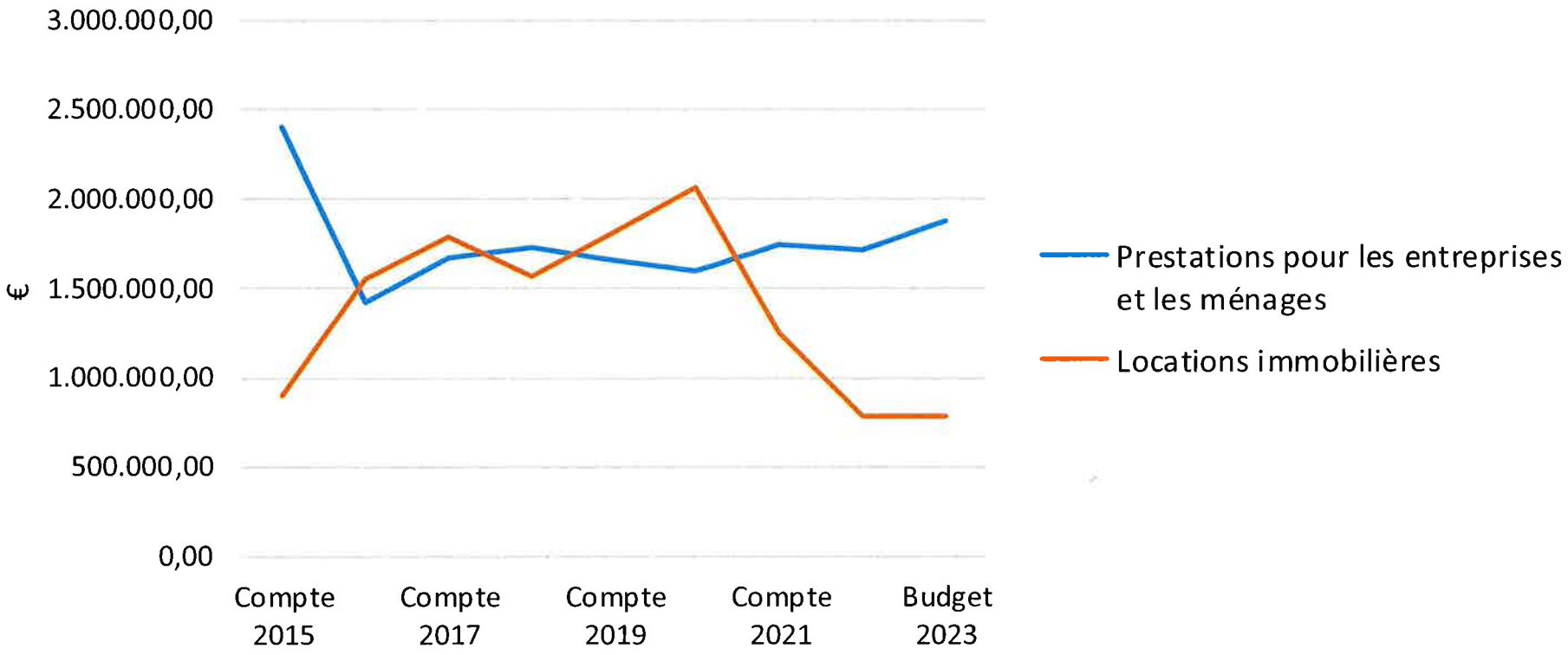

3.6. Recettes de transferts : - 10,13 %

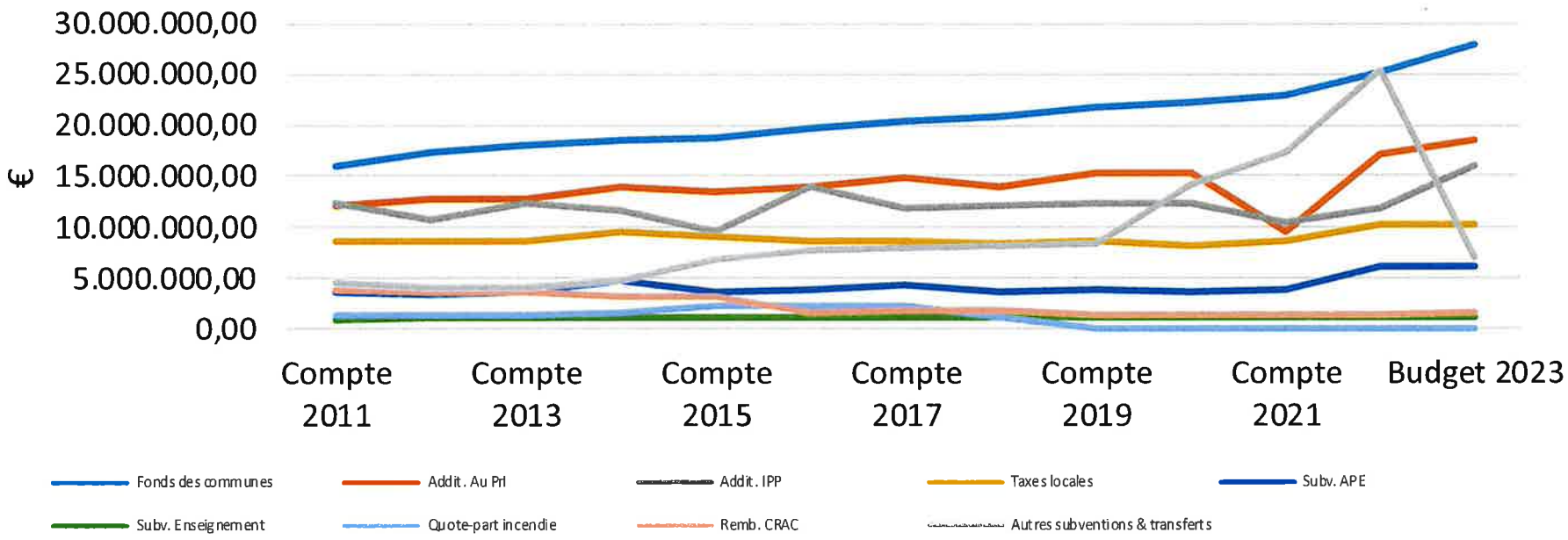

3.6. Recettes de transferts : - 10,13 %

	MB 2022	Budget 2023
Fonds des communes	25.622.455,04 €	27.894.000,81 €
Additionnel IPP	12.627.459,69 €	15.954.113,11 €
Additionnel PRI	17.109.348,04 €	18.554.252,30 €

Nouvelles taxes budgétées

Article	Budget	Libellé
040/364-26.2023	45.000 €	Taxe de séjour
04001/367-48.2023	144.000 €	Taxes sur les logements de superficies réduites
04002/367-48.2023	250.000 €	Taxes sur les emplacements de parkings mis gratuitement à disposition

3.7. Prévisions de recettes de dette : identiques à 2022

BUDGET EXTRAORDINAIRE

1. Investissements prévus

Total des investissements	43.947.719 €
Subsides	25.243.241 €
Emprunts	18.704.477 €

BUDGET EXTRAORDINAIRE

1. Investissements prévus

Bâtiments scolaires, dont :	4.512.405 €
Rénovation énergétique école des Linaigrettes	1.265.000 €
Rénovation école de l'Est	2.000.000 €
Auteur de projet Rénovation Maurice Heuse	250.000 €
auteur de projet Rénovation Conservatoire	300.000 €

Politique intégrée de la Ville	7.677.000 €
SAR - Acquisition Solvent	200.000 €
Rénovation Maison Lambrette	1.700.000 €
Auteur de projet maillage vert	200.000 €
Eclairage public et urbain	1.377.000 €
Pôle jeunesse et associatif - Plaine Pelzer	4.000.000 €
Travaux Maison des jeunes de Hodimont	200.000 €

PIC 2022-2024 - Rue de Séroule - Place Vieuxtemps - Avenue de Spa : 6.500.000 €

BUDGET EXTRAORDINAIRE

1. Investissements prévus

Reconstruction post-inondations	**9.762.777 €**
Rénovation plaine des Clarisses	130.000 €
Rénovations voiries sinistrées Pré Javais - Ensival - Centre ville	3.000.000 €
acquisitions de biens et travaux de démolition	4.332.777 €
Aménagements Parc Marie-Louise, Ecole de l'Est et Ensival (appel à projets)	1.300.000 €
Rénovations de bâtiments communaux	1.000.000 €
Transition énergétique	**1.515.000 €**
Appel à projet géothermie	1.300.000 €
POLLEC - bornes de rechargement électriques	130.000 €
POLLEC - éclairage intelligent Parc Fabiola et Rue Xhavée	85.000 €

Cabinet de M. le Bourgmestre f.f.

Place du Marché 55 - 4800 Verviers

087 325 201

VERVIERS

N° 0106/24

Intervention Ecolo sur le budget 2023

Chers collègues, chers membres du conseil,

Tout d'abord, je voudrais remercier au nom du groupe Ecolo l'Echevin des Finances, le Directeur financier et les membres du personnel pour les réponses apportées à nos questions en section préparatoire et encore ces derniers jours.

Intervention Hajib

Vous nous présentez ce soir le 5e budget de la mandature 2018-2024 chahutée, qui a été traversée par de nombreux écueils, de difficultés et de décisions critiquables. C'est l'avant dernier budget qui vous donne l'occasion de concrétiser vos promesses et vos projets.

Premier constat : le budget communal est impossible à boucler sans l'apport des moyens financiers du Plan Oxygène et les montants requis pour ces prochaines années d'après vos prévisions sont très importants :

Libellé des rubriques	2022	2023	2024	2025	2026	TOTAL
Transfert Crac de l'extraordinaire (Plan Oxygène)	5.085.399,80	7.299.925,05	17.700.000,00	9.402.326,14	6.268.217,43	45.755.868,42

Cette situation est dramatique et ce train de vie n'est plus possible, ni supportable. Notre ville était déjà sous plan de gestion, elle l'est encore actuellement et elle le restera pour encore de nombreuses années.

Ce budget est d'abord marqué par une incohérence, celle de n'avoir pas donné suite à la requête d'Ecolo, qui relève du bon sens, à savoir présenter un plan de gestion actualisé avant le vote du Budget 2023, ce 20 décembre 2022. Tout plan de gestion est essentiel pour connaitre les restrictions et autres décisions que vous allez prendre tant dans la gestion quotidienne de notre commune que dans la concrétisation des projets que vous vous êtes engagés publiquement à réaliser.

A titre d'exemple, votre plan de gestion indiquait la mise en œuvre de nouvelles taxes (taxe de séjour (45000€), taxe parking (250000€), taxe petits logements (144000€)), ce que vous avez réalisé mais elle prévoyait aussi de ne pas augmenter l'enveloppe pour les crèches, sujet pour lequel le groupe Ecolo vous a interpellé et pour lequel nous savons à présent que vous avez revu votre orientation politique en matière de petite enfance, ce que nous avons soutenu. Voici au moins une mesure de votre plan de gestion que vous avez abandonnée et nous veillerons si le plan de gestion actualisé ne sortira pas de nouvelles surprises et ne modifiera pas les 17 mesures que vous nous avez communiqués jusqu'à présent.

La mandature n'est pas terminée que vous avez déjà consommé tous les moyens financiers dont vous disposiez pour le budget extraordinaire. Vous nous avez dit en section avoir bon espoir que la tutelle vous autorise à mettre hors balise près de 9 millions d'euros mais si ce n'était pas le cas, vous ne pourriez plus poursuivre la rénovation des routes et autres réalisations pour cette mandature. D'où nos questions concrètes pour tenter d'y voir clair :

- Comment allez-vous payer la part communale pour la Cité administrative au Grand Bazar, le laboratoire de la Transition ou encore le réaménagement du site des Récollets (dans le cadre d'une réponse favorable des Fonds FEDER) ?

- Comment allez-vous payer la part communale de la rénovation de la Lainière qui a reçu une bonne nouvelle récemment sur sa rénovation énergétique (800000€) ?

Vous avez pourtant de bonnes nouvelles dans ce budget : 14 mois d'IPP au lieu de 12 mois (on passe de 12.6 millions à 16 millions), augmentation de la dotation du fonds des communes (on passe de 25.6 millions à 27.9 millions)...

Ce qui est incompréhensible, à l'heure où vous prenez conscience année après année de vos difficultés financières, c'est qu'il y a **une action concrète qui peut faire entrer dans les caisses communales près de 2 millions d'euros**. Laquelle allez-vous me dire ? La récupération des montants impayés d'un promoteur dont nous ne tairons pas le nom (City Mall) qui doit actuellement plus d'1,3 millions d'euros de taxes d'occupation du domaine public, sans oublier les 700000€ pour les logements achetés par la Ville et qu'il s'était engagé à rembourser. Et voilà des moyens financiers retrouvés et bien nécessaire pour le financement de nos projets d'intérêt public.

Des informations importantes dans votre budget sont à confirmer : **le budget de la Zone de Police Vesdre sera en douzième provisoire jusque fin février 2023 et les contributions pour la Zone de secours sont en discussion puisque la clé de répartition est en discussion/contestation auprès du Gouverneur** (même si nous avons appris par voie de presse que le dialogue avait repris).

Par ailleurs, ce budget n'annonce à ce jour aucune solution pour la relance de nos cellules commerciales dans le cadre de la vente (envisagée puis avortée) du projet PVI. Les 20000 euros prévus en recettes par an ne nous rassurent pas sur l'avenir de ces cellules commerciales au Centre-ville et ce projet présenté dans le passé comme un investissement productif est aujourd'hui un trou financier.

Pour le dividende Enodia, soulignons une perte financière pour les communes depuis la crise de l'intercommunale, ayant pour impact un dividende limité à 330000€ au lieu des 600000€ du passé. Même la vente de VOO ne signifie pas augmentation des dividendes pour la ville puisque nous avons des parts « gaz » et pas « télécom ».

Les travaux de rénovation de la piscine communale connaissent un dépassement de 3 millions d'euros suite à l'augmentation des couts des matériaux mais pas seulement. Et en parlant de rénovations qui nous tiennent à cœur, **qu'en est-il de la prime façade** qui selon nous aurait dû permettre de valoriser notre patrimoine architectural ?

Ce budget manque de transparence. Un exemple : les dépenses pour la propreté publique ont explosé et votre Collège est incapable de faire la différence dans l'allocation budgétaire entre le cout « normal » de la gestion des déchets et le « cout anormal » des inciviques pollueurs et des dépôts sauvages.

Sur le dossier BESIX-Indigo-Streeteo, nous restons inquiets car rappelons que votre majorité a fait une ristourne de 300.000€. Le nouveau système de parking va nécessiter aussi des investissements. A ce sujet, nous avons été surpris d'apprendre que les horodateurs existants allaient devoir être entièrement remplacés et que les recettes de la première année allaient être utilisées pour les investissements dans le nouveau système sur lequel la Ville aura la main. Pouvez-vous nous éclairer et informer les citoyens sur le système de carte riverain pour cette année 2023 incomplète ?

Sur le dossier des avantages sociaux, aucune avancée n'a été constatée depuis au moins un an. Certes, la partie adverse demande 20 millions d'euros et le montant final à payer sera très probablement moindre

mais ce n'est pas avec les maigres provisions que votre majorité pourra faire face à ses obligations. Une analyse complémentaire est requise et nous demandons d'urgence de faire le point sur ce dossier

Enfin, je clôturerai cette première partie par un vœu : l'intégration des informations du budget 2023 et des précédents dans le Plan Stratégique Transversal (PST) pour avoir une vue d'ensemble sur l'état d'avancement des projets, des moyens humains et financiers alloués.

Intervention Dany sur le budget 2023

Ca va peut-être vous étonner, mais Verviers n'est pas seule au monde.

Face aux catastrophes climatiques qui s'amplifient, l'Europe s'engage officiellement dans la transition et la décarbonisation. Pour rappel, et c'est un acquis, l'UE pourtant perçue bien plus libérale qu'écologique a formellement décidé de diminuer de 57% ses émissions de CO^2 d'ici 2050 par rapport à 1990.

Comment va-t-elle y arriver ? Là, tout est encore à faire, et nous allons devoir réaliser en quelques années ce qu'on aurait pu progressivement mettre en place depuis plus de 40 ans.

Pour bien prendre conscience de l'immensité de la tâche, il suffit de se rappeler le confinement lié au Covid, confinement qui a marqué les esprits : l'arrêt quasi complet des déplacements et de pas mal des activités habituelles a diminué nos émissions de CO^2 d'à peine 4% durant quelques mois. Ca donne la mesure de ce que nous allons devoir faire pour tenter d'arriver aux 57%.

L'ampleur, l'urgence et la diversification de ces adaptations sont tellement démesurées que, pour avoir une petite chance de réussite, elles exigent l'implication de chacun à son niveau. Verviers n'est pas seule au monde.

Avoir une lecture de ce budget 2023 avec ce critère est intéressant.

La majorité a-t-elle d'abord tenté de nouer les deux bouts, d'arriver à un équilibre politique et financier, de continuer à faire fonctionner ce qui existe ou a-t-elle réfléchi aux inflexions qu'elle pourrait modestement amener à son niveau pour contribuer à la survie de nos arrières petits-enfants ?

On y voit des crédits pour réparer les ponts endommagés par les inondations, mais pas encore ou peu de projets concrets pour diminuer l'impact de la prochaine. Une chose à la fois ? Ou difficile de passer à une autre conception de la Ville ? Ou un peu des deux... comme l'a montré le débat hier sur les quartiers durables.

Bien sûr, il y a les postes « résiliences bio-diversité climats » qui vont permettre des initiatives au parc Marie-Louise, à Ensival, en Pré-Javais. Et les possibilités offertes par le fonds des calamités. Et Wallonie Cyclable. Feder, Piwacy. Visiblement, Verviers n'est pas seule au monde, elle est portée à bout de bras par les subsides extérieurs. A tel point qu'on en arrive à se poser la question : y a-t-il encore des initiatives communales possibles sans subside dédié ? Où peut-on les trouver dans ce budget ?

Où sont les mesures pour accélérer l'isolation des bâtiments ? L'explosion des charges énergétiques est là. L'isolation des biens communaux aurait été un investissement judicieux pour le budget d'aujourd'hui. Ca n'a jamais été une priorité, probablement pas assez spectaculaire pour pêcher des électeurs. Mais aujourd'hui, pourquoi ne pas utiliser les moyens Oxygène pour développer cet aspect indispensable ? C'est un investissement plein de sens pour les futurs budgets et pour la planète.

Où sont les achats de système de chauffage décarboné pour le musée, où sont les investissements dans des panneaux solaires ? Je vais entendre le mot « géothermie » dans la réponse, j'en suis sûr. Et c'est très bien. Mais ça c'est pour dans 5 à 10 ans au mieux. Et en 2023, je pose la question, on continue à continuer comme avant ? On taxe les petits logements pour faire rentrer de l'argent à tout prix sans penser aux besoins de ceux qui ont besoin de tels logements ?

Où sont les mesures pour développer la mobilité douce et tempérer l'usage des voitures individuelles ? Wallonie Cyclable, la Vesdrienne ? Probablement, c'est le minimum. Maxime Degey a évoqué « des voiries innovantes, par rapport réfection des voiries détruites par les inondations. » Seront-elles simplement perméables ou repensée pour permettre la mobilité douce ?

Où sont les mesures pour rassembler, conscientiser, mobiliser, solidariser la population ?

Où sont les mesures pour diminuer les déchets, le gaspillage, pour vivre autrement ?

Où sont les cantines scolaires bio en circuits-courts que d'autres communes réalisent déjà en gérant autrement, sans que ça coûte plus cher ?

Où sont les budgets pour végétaliser ce qui a été minéralisé, pour rafraîchir les îlots de chaleur ? Une étude est lancée, tant mieux. Une de plus ? Va-t-on l'utiliser ou la mettre dans un tiroir comme l'étude sur les Villas remarquables ? Verviers conviviale n'est pas terminé, et nous sommes nombreux à en regretter la minéralisation qui la caractérise. Va-t-on démolir les nouveaux aménagements pour planter ?

Dans votre réponse, vous allez citer une série d'initiatives. Qui ont le mérite d'exister, qui commencent à verdir certains pans de la gestion de la commune. Mais il n'y a pas une ligne, une culture, une volonté, une priorité qui transparaît, qui s'inscrirait dans la vision des 57% européens. Ca reste accessoire, quasi cosmétique. Verviers semble seule au monde, à panser ses plaies dans son coin. Ma vraie question sur ce budget est : qu'est-ce qu'on attend ?

Pour toutes ces raisons, le groupe Ecolo votera CONTRE ce budget. Votre budget présente encore à nos yeux trop d'inconnues, rate des priorités qui nous semblent évidentes et nous fait dire qu'il reste encore des dépenses à prendre en compte.

Hajib EL HAJJAJI, Pour le groupe Ecolo

Conseil Communal de Verviers 20 décembre 2022.

Budget 2023.

Budget 2023, budget compliqué, difficile mais malgré tout maîtrisé !

Le mouvement des « Engagés » votera pour le budget 2023 mais nous tenons à mettre en évidence quelques points positifs et également quelques inquiétudes.

Dans les points positifs signalons :

Les aides à la reconstruction de l'après inondations.

L'accompagnement accru via l'action sociale et une forte augmentation de sa dotation, aux personnes les plus démunies... mais devons-nous réellement s'en réjouir ?

La relance des activités aquatiques à la RCA et le budget qui va avec.

L'augmentation des subsides par lit aux garderies d'enfants.

L'aide grâce à un emprunt dont les charges d'intérêts et +/- 15% du montant de l'emprunt pris en charge par la Région Wallonne, dans le plan oxygène (7.299.925€ cette année).

Le subside augmenté de 25% pour le fonctionnement de la Maison du Tourisme.

La volonté d'inciter le personnel à la pratique sportive avec une allocation largement revue à la hausse.

L'augmentation substantielle du subside à l'Asbl Centre Culturel.

Par contre quelques inquiétudes :

La diminution globale des subsides sport.

La forte augmentation de la dotation à l'action sociale pour son subside de fonctionnement + 5.500.000€ en 2 ans.

Les charges de dettes en augmentation.

Un avenir encore incertain concernant les avantages scolaires.

Un extraordinaire fortement impacté par les inondations.

Notre dernier point d'inquiétude se trouve dans les conclusions rédigées par notre directeur financier, que nous remercions par ailleurs, ainsi que l'ensemble de ses services pour leurs explications et disponibilités, inquiétudes que je vous lis... « Les projections quinquennales montrent ainsi qu'à la fin de ces aides exceptionnelles (2026 fin des aides du plan oxygène), la Ville ne pourra maintenir son équilibre financier sans un refinancement massif de ses missions par d'autres niveaux de pouvoir, et ce dès 2027 ».

Cette remarque (conclusion) vient évidemment compléter celles émises par plusieurs conseillers hier soir au Conseil Communal ordinaire au sujet des aides à obtenir auprès de la Région Wallonne pour pouvoir se sortir des travaux et aides dû aux inondations.

Les engagés voteront pour le budget 2023.

Claude Orban

Les Engagés.

0496/028826.

mes chère collègues

Cette année le budget seras encore difficile

Avec une inflation galopante , des prix de l'énergie qui triplent et les intérêts bancaires qui ne font qu'augmenter, Nous n'avons pas eu d'autre choix que de recourir à un emprunt comme toute les moyennes et grandes villes.

Cette année afin d'équilibrer le budget, nous avons emprunter plusieurs millions euro avec le plan oxygène.

Et les projections des prochaines années ne sont guère plus encourageantes .
Nous arrivons à la fin de cycle de financement de nos villes .

Nous pourrons tenir jusque 2026 grâce au plan oxygène

Après cette date, les différents niveaux de pouvoir devront réétudier les financements des différentes communes ou trouver des solutions via des fusions comme cela a déjà été évoqué dans la presse, par exemple .

Malgré ces perspectives négatives, nous pouvons tout de même nous féliciter d'avoir des projets dans notre ville et de pouvoir les financer .
Pour ne citer que quelques exemples :
-la fin de travaux de « Verviers ville conviviale »
- l'ouverture prochaine de la piscine

Nous devons continuer à investir et entretenir les différentes infrastructures de notre ville qui en a grand besoin.

Le budget n'est peut-être pas parfait ni très optimiste mais aujourd'hui la ville fait avec ses moyens et les charge qui lui incombe .

Il y a aussi un gros travail de renégociations à faire avec la clés de répartition qui n'est pas vraiment à notre avantage dans diffèrent domaine elle doivent être plus équitables pour les Verviétois.

Nouveau Verviers voteras le budget dans l'état

Falzone Gaëtan
Chef de groupe du nouveau V.

Conseil communal du 20 décembre 2022

Budget 2023 et prévisions quinquennales

- *Saluer le travail de l'administration*.
- *Questions préalables* :
- Allocations redevances urbanisme : p.62 et 65, 89.000 € et 184.000 € , quelle est l'explication ?
- Remboursement AIDE : 120.000 €, où est l'accord de l'AIDE ?
- *Premières remarques ou observations* :
  A l'ordinaire :
  Recette 'one shot' de l'IPP = plus de 3.000.000 € , une aubaine sans lendemain
  Utilisation de 450.000 € de provisions
  Un emprunt de consolidation de 7.300.000 € pour équilibrer le budget

  A l'extraordinaire :

  Constats : solde de la capacité d'emprunt = 80.000 €. 98 % consommé sur 78.000.000 €.

  Charge de dette ,cf capacité de remboursement , augmente de 1.300.000 €.

  Hors balises = self supporting = générateur de recettes ou d'économies (non dépenses). Les

  investissements PVI, Bazar, Belgacom,....réintégrés dans les balises.

- *A épingler : la conclusion du DF dans l'exposé des motifs* : il espère un refinancement massif à l'horizon 2027 ! Sans quoi le pire est garanti .

Vœu pieu , rêve tout éveillé .... ?

Réalisme : très faite probabilité d'un tel refinancement massif et risque d'aggravation bien plus probable par le fait des incertitudes qui planent sur l'avenir des finances communales verviétoises.

- Espérer un refinancement massif, est-ce une *raison pour s'enfoncer encore un peu plus d'ici là ?*

En s'engageant de façon inconsidérée et hasardeuse dans le projet 'théâtre' sans en maîtriser réellement l'impact financier.

En galvaudant son patrimoine, par exemple en cédant un ensemble immobilier pour un montant ridicule de 20.000 € par an de droit d'emphytéose.

En étant incapable d'imposer sa vision urbanistique au cœur de son hypercentre atrophié par l'inertie d'un promoteur défaillant et en s'exposant , malgré de nombreuses mises en garde sur ces bancs, à devoir acter une perte sèche de plus de 2.100.000 € à la clôture du compte 2022 sinon 2023.

- *Quelles sont les perspectives sur le plan des finances communales ?*

Plus qu'inquiétantes ! Pourquoi ?

- D'abord :

Du fait de l'incapacité de se prémunir face aux problèmes potentiels ou sous-jacents et de mettre la ville à l'abri des risques qu'elle encourt sur le plan financier.

En raison de l'absence de la moindre capacité de financer tout investissement indispensable d'ici la fin de mandature en décembre 2024.

- Ensuite :

Du fait des incertitudes et risques à prendre en compte.

- Risque n°1 :

Le coût et le financement du projet de théâtre est une préoccupation partagée par de nombreuses personnes.

Les subsides sont nettement insuffisants. 25 millions de subsides pour un coût à l'entame des travaux de plus de 50 millions d'€. Qui plus est le montage financier est incertain et le lot 6 , la scénographie, encore plus incertaine. Au décompte final , la facture pour la ville s'élèvera à 30 voire 35 millions. Et après 5 ans de travaux , la note sera encore plus salée en coûts d'exploitation.

En 2023, la charge de dette augmente de 1.300.000 € sans que soit encore comptabilisé l'impact en année pleine du coût total à charge de la ville du projet.

Le budget 2023 comprend les emprunts suivants : 10.500.000 € lots 1 à 5 et 8.000.000 € !!! pour le fameux lot 6. Les intérêts comptabilisés pour ces montants et pour 6 mois = 225.000 €. Il restera 15 à 20 millions à financer pleinement par la commune. La charge de dette annuelle excédera le 1,5 millions € pendant 30 ans.

D'où une perplexité grandissante voire les plus nettes réserves sur la pertinence et sur l' impact économique du dossier dans le chef d'une ville quasiment en faillite virtuelle.

Ce sera un gouffre financier comme d'autres projets in illo tempore .

- Devoir de mémoire :

A titre de comparaison la rénovation de l'hôtel de ville n'a pas coûté un € à la ville.

Il est utile de se rappeler les années 70 et les projets de La Lainière ou des Sottais, réalisés sans subside puis la mise sous tutelle de la ville depuis 40 ans. Ces dossiers ont plombé les finances communales jusqu'à la vente du réseau communal de distribution d'eau dans les années 90 pour solder leurs emprunts.

Ce dossier du théâtre prend des allures de la maison des parlementaires wallons, ne serait-ce que par la similitude des montants annoncés.

L' ignorance est-elle une faute ? Oui lorsque l'on se dit responsable.

En l'occurrence personne ne peut plus ignorer les dépassements budgétaires prévisibles et insupportables. Les chiffres sont connus et incontestables.

Il est grand temps d'ouvrir les yeux. Ne pas prévoir c'est déjà gémir. Qui paiera in fine ? le contribuable et les agents communaux qui perdront leur emploi.

Autre incertitude en lien avec ce dossier du théâtre : la récupération d'une capacité d'emprunt de 8.000.000 €. Par la mise hors balises de certaines dépenses de remise aux normes.

Toutefois force est de constater que la demande remonte au mois d'avril 2021 et reste sans réponse à ce jour, semble-t-il .

Comment la Ville fera -t-elle dès lors face à ses obligations pour réaliser les acquisitions qui s'imposent selon l'étude 'PDDQ'. L'étude pointe 90 négociations à mener sans tarder, 30 dossiers seraient négociés pour un coût total de 4.650.000 € (492.000 Grand place, 597.000 Francomont, 2.002.000 Hospices, 329.000 Renoupré, 1.230.000 Haute crotte) = moyenne de 150.000 € par bien.

Par extrapolation il faut une enveloppe de 15.000.000 €.

Même avec le soutien de la Région wallonne , la Ville ne fera pas l'économie d'une intervention de plusieurs millions d'€ que justifierait d'urgence une vision assumée d'une reconstruction résiliente.

La question est cruciale pour des dizaines de concitoyens concernés. La réponse ne peut attendre.

- Autres questions et autant d'incertitudes :

1. Avantages scolaires : la dette semble certaine.
   N'y -a-t-il pas intérêt à négocier car le risque s'élève à 350 € par an par élève de l'enseignement catholique. Probablement plus de 500.000 e par an sans compter les arriérés.
2. Dettes Citymall : soit 1.400.000 € de redevances et 765.000 € à rembourser pour 4 immeubles. Quid de la saisie arrêt conservatoire ? Votre collège refuse chaque semaine de suivre l'avis du directeur financier.
3. Stationnement RCA : aucune recette n'est prévue à partir de la reprise en août. Où en est la préparation ? Quelles seront les modalités appliquées ?
4. Stationnement : nouvelle recette de 250.000 € . Bien qu'inopportune elle a passé la rampe du Conseil mais, avant même sa perception elle est déjà mise à mal.
5. Concordance des transferts et dotations sur 5 ans :
   Synergis
   CPAS
   Zone de secours : quelle sera la décision du gouverneur ?
6. Pensions : quelle est la structure du personnel et son évolution. Quid du ratio des statutaires par rapport aux contractuels ? Quels budgets seront investis dans le 2 ème pilier pour ceux-ci ?
7. Grands impôts : le plan de gestion prévoit de doper les additionnels au PrI. Où sont les 90 logements par an à construire dès lors que l'urbanisme contrarie de nombreux projets.
8. Autres variables telles que :

- Energies : les allocations seraient triplées après réduction pour des baisses de consommation non démontrées.
- Taux d'intérêt : le taux des OLO à 10 ans > 2,75 % et la ville n'a qu'un « fournisseur ».
- Dividendes et redevances de voirie : RESA et ORES
- .....

En conclusion la situation est grave et bientôt désespérée !

F. Breuwer

Doyen du Conseil communal

CONSEIL COMMUNAL DU 20/12/2022

Modifications en séance du Conseil communal du BUDGET INITIAL 2023 comme suit :

1. Tableau de synthèse (T.S.)

A. ORDINAIRE

ORDINAIRE					
Article	DEPENSES/RECETTES	Libellé	Montant élaboration T.S.	Amendement	Montant corrigé T.S.
00066/996-01	RECETTE	Prélèvements du service extraordinaire pour l'ordinaire - Prêt oxygène CRAC	0,00	7.451.035,20	7.451.035,20
00066/958-01	DEPENSES	Prélèv. du serv. ord. pour les prov. risques et charges- Mise en réserve solde prêt OXYGENE 2022	0,00	7.451.035,20	7.451.035,20

B. EXTRAORDINAIRE

EXTRAORDINAIRE					
Article	DEPENSES/RECETTES	Libellé	Montant élaboration T.S.	Amendement	Montant corrigé T.S.
124/723-56 20221002	DEPENSES	Bâtiments communaux - Parking de la Lainière - Marché conjoint Ville / CPAS - Toiture et cabine HT	-65.000,00	2.000,00	-63.000,00
124/961-51 20221002	RECETTES	Empunts Com-Bâtiments communaux - Parking de la Lainière - Marché conjoint Ville / CPAS - Toiture et cabine HT	-65.000,00	2.000,00	-63.000,00
136/743-52 20220035	DEPENSES	Verdissement flotte locale - Acquisition de véhicules et équipement	0,00	-53.274,97	-53.274,97
136/961-51 20220035	RECETTES	Emprunts com. - Verdissement flotte locale - Acquisition de véhicules et équipement	0,00	-53.274,97	-53.274,97
00066/956-51	DEPENSES	Prélèvements du service extraordinaire pour l'ordinaire - Crédit O^2 oxygène	0,00	7.451.035,20	7.451.035,20
00066/961-55	RECETTES	Emprunts d'assainissement et de consolidation - Crédit O^2 oxygène	0,00	7.451.035,20	7.451.035,20

2. Budget 2023

A. ORDINAIRE

ORDI -
Dépenses

Article	Type de dépenses	Libellé	Budget 2023 IMPRIME	AMENDEMENT	Budget 2023 CORRIGE
040/124-06	fonctionnement	Frais de concession parking - Indigo	219.044,78	-73.014,93	146.029,85

Recettes ORDI

Article	Type de recettes	Libellé	Budget 2023 IMPRIME	AMENDEMENT	Budget 2023 CORRIGE
104/380-48	Transferts	Remboursement de l'AIDE dédommagement av. Prince Baudoin	120.000,00	-120.000,00	0,00
104/998-01	Prèlèvements	Utilisation des provisions pour risques et charges - Personnel	408.556,26	46.985,07	455.541,33

B. EXTRA

Dépenses d'investissements

Article		N° Projet	Libellé	Budget 2023 IMPRIME	AMENDEMENT	Budget 2023 CORRIGE
124/723-56 20221002		20221002	Bâtiments communaux - Parking de la Lainière - Marché conjoint Ville / CPAS - Toiture et cabine HT	65.000,00	-2.000,00	63.000,00
136/743-52 20220035		20220035	Verdissement flotte locale - Acquisition de véhicules et équipement	0,00	53.274,97	53.274,97

Recettes

Article	Type de recettes	N° Projet	Libellé	Budget 2023 IMPRIME	AMENDEMENT	Budget 2023 CORRIGE
124/961-51 20221002	DETTE	20221002	Empunts Com-Bâtiments communaux - Parking de la Lainière - Marché conjoint Ville / CPAS - Toiture et cabine HT	65.000,00	-2.000,00	63.000,00
136/961-51 20220035	DETTE	20220035	Emprunts com. - Verdissement flotte locale - Acquisition de véhicules et équipement	0,00	53.274,97	53.274,97